

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— C'est le dimanche 2 octobre 1955, à Villa sur Sierre, qu'aura lieu la grande journée des patoisants valaisans, avec participation d'une délégation valdôtaine et de représentants des divers groupements de Suisse romande. Qu'on se le dise ! Le comité d'organisation est présidé par M. Conrad Curiger, à Villa.

Boîte aux lettres de nos abonnés et amis du patois

Nous avons reçu une gentille lettre des Ormonts (Vers l'Eglise), de M. Paul Morerod, qui nous a enchanté.

Je puis vous dire, écrit-il, que pour les Ormonts, deux réunions patoisantes se sont tenues à Vers l'Eglise. L'essai fait en février groupait 13 participants, dont deux dames. Réunion gaie et où la bonne humeur fut reine. Une décision unanime y fut prise : celle de convoquer une seconde assemblée. Elle eut lieu le 1^{er} mai, réunissant cette fois 27 personnes, dont 14 dames. On y est venu des Diablerets, du Sépey et de La Forclaz. Elle était honorée de la présence de notre « Mainteneur » ormonan : Henry Nicolier. De divers côtés, on nous a demandé : « A quand la prochaine ? » Nous espérons donc nous revoir bientôt.



Une jolie chanson inédite est jointe à la lettre : *A dé Tsaupou*, que nous retenirons pour la publication.

Bravo, chers Ormonans, et en avant pour la prochaine réunion !

Résultats du concours d'août

Très peu de défaillants sur une cinquantaine de concurrents. Joli ! joli ! Une seule définition paraît avoir causé quelques hésitations louables à quelques-uns d'entre eux. « 12/1 » *Dévoués ceux qui en mettent*. Il fallait raisonner comme à l'école pour chercher le complément direct ! « en mettent » quoi ?... du leur ! D'aucuns ont mis Lest ! On le jette le lest, on le lance... en en mettant on alourdit le ballon... même captif ! Merci à Mme L. Jaccard pour ses explications suggestives.

Et voici le quatrain de Mme Matter-Estoppey :

*Nous avons tous appris, je pense,
Qu'OR était une conjonction.
El. a souvent des distractions,
Mais c'est la faute des vacances !*

La liste des lauréats s'établit comme il suit après tirage au sort :

Mme Edm. Guinand, Neuchâtel.
M. J. Huguet-Pache, La Sallaz, Lausanne.
M. Th. Perrin, Payerne.
M. Louis Chamorel, Gryon.
M. Pierre Anex-Lohri, Gryon.
M. Pierre Crisinel, Mézières.
M. Lucien Anex, Gryon.
M. Henri Quendoz, Lausanne.
Mme Mora, Frauenfeld.
Mme Alb. Isabel, Villars s. Ollon.
Nemo, Moudon.
M. J. Egger, Lausanne.

Nous rappelons à nos lauréats qu'ils doivent aviser la personne qu'ils abonnent, car le Conteur vient parfois en retour, refusé.

D'autre part, comme il s'agit d'abonnements... transmissibles, ils ne peuvent en aucun cas revenir au concurrent qui est sensé être abonné.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 septembre 1955, une « grille conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.